

Fiche technique :
"Week end à Gavarnie"

Difficulté :
Modéré 5h de marche par jour

Durée :
2 jours de randonnée

Prix :
130 euros

Lieu du séjour



Le cirque de Gavarnie est un monument naturel classé au patrimoine mondial. Mais ce n'est pas le seul cirque qui mérite d'être parcouru. A un saut de puce se trouve le pastoral cirque d'Estaubé.

Le temps d'un week end, le temps d'une coupure loin du tumulte quotidien, nous vous emmenons randonner sur les sentiers de ces incroyables cirques.

Déroulement du séjour

1er Jour : rdv à 8h à Lourdes ou à 9h à Gavarnie. Randonnée dans le cirque de Gavarnie
2ème Jour : petit transfert en minibus et randonnée dans le cirque d'Estaubé

Hébergement : Au refuge des granges de Holles à Gavarnie le samedi soir

Nourriture : pension complète du samedi soir au dimanche midi

Portage : affaire de la journée

Transfert : gratuit en minibus le dimanche matin

Infos pratiques

Moyens d'accès :

- **Voiture** : A64 jusqu'à Tarbes, puis direction Lourdes, puis direction Gavarnie.
- **Train** : en Gare de Lourdes
- **Avion** : Aéroport de Lourdes-Pyrénées

Materiel à emporter

Vêtements pour la marche :

- Chaussure de marche déjà utilisée et si possible étanche: Les chaussures tiges basses (basket) sont proscrites !
- Chaussettes hautes
- pantalon de rando
- tee shirt manches longues
- polaire
- veste de bonne qualité

Il est impératif de posséder au moins 3 couches de vêtements de bonne qualité (ce qui ne signifie par nécessairement cher) et sec chaque jour : Tee shirt manche longue technique + polaire + veste

- gants si possible étanches + 1 paire en laine
- Bonnet
- lunette de soleil
- sac à dos (max 30l)
- réserve d'eau (min 1,5l)
- gobelet personnel

Affaire de bivouac :

- les soirées se déroulant à l'hotel, vous êtes libres de prendre ce qui vous semble utile.
- Espèces pour les dépenses personnelles
- nécessaire de toilette : (dentifrice, brosse à dent, savon, shampoing ...)
- lampe frontale
- carnet de voyage

Fond de sac :

- crème solaire
- lampe
- pharmacie personnelle (pansement, désinfectant, doliprane, immodium etc...)
- téléphone portable

Conditions générales

Réservation :

La réservation s'effectue uniquement par courrier en envoyant la fiche séjour et le bon de réservation à Randonat accompagné d'un règlement par chèque correspondant à 30% du montant du séjour. Ce chèque ne sera encaissé qu'après confirmation du séjour. Toute réservation doit être accompagnée d'un justificatif d'assurance en responsabilité civile individuelle. Les séjours sont confirmés dès la 5ème inscription, et au plus tard deux semaines avant la date de départ prévu. vous recevrez alors un courrier confirmant votre participation au séjour et vous demandant de régler le solde du séjour.

Annulation / remboursement :

En cas d'annulation de votre part vous serez remboursé :

- à 100 % si l'annulation a lieu plus de 30 jours avant le départ (moins 35 euros de frais de dossier)
- à 50 % si l'annulation à lieu entre 14 et 30 jours avant le départ (moins 35 euros de frais de dossier)
- à 25% si l'annulation à lieu entre 7 et 14 jours avant le départ(moins 35 euros de frais de dossier)
- aucun remboursement si l'annulation à lieu moins de 7 jours avant le départ

Ces remboursements ne sont possibles que dans les cas suivants :

- Blessure ou maladie avec certificat médical d'incapacité
- Décès du participant, de son conjoint ou de ses descendants et ascendants
- Licenciement économique
- Chômeur retrouvant un emploi
- Autre raison valable après étude par notre équipe

En cas d'annulation par Randonat :

Randonat s'engage à proposer au moins deux autres dates pour un séjour à tarif identique. Si ces propositions ne vous conviennent, vous serez intégralement remboursé de l'acompte.

Dans le cas où le nombre minimum de participant pour le séjour n'est pas atteint, Randonat pourra être contraint d'annuler une réservation avec remboursement de l'acompte.

Droit à l'image :

Dans le cadre du séjour, Randonat pourra être amené à faire des photos et films à but publicitaire, si vous ne désirez pas que l'on puisse vous y reconnaître, veuillez cocher la case ci dessous:

autorisation :

Oui :

Non :

Vente au débours :

Nous avançons en votre nom l'intégralité des frais autre que l'encadrement (hébergement, nourriture, sorties diverses etc..) en **ne prenant aucun bénéfice dessus**.

Le montant de ces frais étant définis contractuellement avant le départ.

Le règlement final fera donc apparaître distinctement les frais d'encadrement et les frais annexes. Dans le cas où ceux-ci seraient inférieur à ceux prévus par le contrat, Randonat vous remboursera la différence. Il n'est par contre pas possible que ces frais soient supérieurs à ce qui est prévu

Randonat 1, Rue du Général de Gaulle 65200 Bagnères de Bigorre



initialement.

Randonat ne facturant directement que la prestation d'encadrement.

Tarifs :

Nos tarifs comprennent :

- L'élaboration des parcours
- L'encadrement par un brevet d'état Accompagnateur Moyenne Montagne
- Le prêt du matériel suivant : bâtons ou raquettes + bâtons
- L'assurance en Responsabilité Civile Professionnelle

Vente au débours :

- Hébergement et pension Complète

Nos tarifs ne comprennent pas :

- Le trajet de votre domicile au point de départ et du point de dispersion à votre domicile.
- Les dépenses personnelles : souvenirs, boissons, alimentation personnelle (ex: barre de céréales, fruits secs etc..)
- Les transferts en voiture pour rejoindre les points de départ des randonnées depuis l'hôtel ou le gîte.

Paielements :

Le paiement s'effectue en deux fois :

- 30 % d'acompte à l'inscription
- le solde lors de la confirmation du séjour.

Modification de programme :

La montagne est un milieu naturel changeant et toute modification de parcours ou de programme en raison des conditions météorologiques ou de terrain ne pourra faire l'objet d'aucune contestation. L'accompagnateur en montagne responsable du groupe est le seul habilité à prendre ce type de décision.

Dans le cas de l'annulation d'une randonnée, Randonat s'engage à proposer une sortie alternative.

Matériel, comportement, niveau requis :

Par son engagement, le participant s'engage à avoir pris connaissance du niveau de difficulté du séjour et de l'équipement nécessaire.

Le participant s'engage également à adopter un comportement responsable ne mettant ni sa sécurité, ni celle du groupe en danger. Pour cela il s'engage à suivre les recommandations de l'accompagnateur en montagne responsable du groupe.

Par ailleurs le participant certifie sur l'honneur ne pas souffrir de maladie ou d'infection incompatible avec un sport de montagne.

Assurance :

Chaque participant doit être couvert par une assurance en responsabilité Civile et en fournir une attestation lors de la réservation.

Randonat est par ailleurs couvert par une assurance RC professionnelle : MMA n° 105.630.300

Je soussigné..... avoir pris connaissance des conditions générales de vente et m'engage à les respecter.

Date

Signature

Je soussigné....., donne mandat à Randonat, pour engager pour mon compte et dans la limite de les frais d'hébergement et d'alimentation du séjour.....

Date

Signature